

Compte rendu de la séance du 28 novembre 2016

Etaient présents : ARNAUD Nicole, DA ROS Bruno, DELONG Martine, DUBRANA Sophie, MÉRINO Martine, PALLARUELO Karine, ROUSSEAU Yves, SUDREAU Hervé, TRÉJAUT Karine

Excusés : LABIT Dominique
LUDDECKE Monique procuration à DELONG Martine

Secrétaire(s) de la séance: Yves ROUSSEAU

DÉLIBÉRATIONS

Madame le Maire présente trois délibérations:

- 1) L'adhésion de la commune à l'assurance du personnel en cas d'arrêt maladie auprès de la CNP. La délibération est adoptée à l'unanimité.
- 2) Adhésion au groupement de commandes du SDEEG pour l'achat d'électricité. La délibération est adoptée à l'unanimité.
- 3) Délibération concernant le protocole de dissolution de la C.D.C des Côteaux Macariens. La délibération est adoptée à l'unanimité.

ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer un nouveau contrat avec ORANGE. Ce contrat permettra de réaliser une économie de 26 €/mois, plus la fourniture gratuite d'un téléphone portable pour l'agent technique. La demande est approuvée par le Conseil Municipal.

INFOS DIVERSES

Madame le Maire a du faire intervenir Monsieur BONTEMPS pour détruire un nid de frelons dans la cheminée de l'école. La suppression de la cheminée devra être envisagée.

Le dernier conseil communautaire aura lieu le 7 Décembre, les élus y sont invités. Une réunion publique sur la dissolution de la C.D.C des Côteaux Macariens se déroulera à la mairie de Saint-Macaire le 13 Décembre à 19 heures.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrêt de travail d'un agent.

Un débat a lieu sur le versement d'une subvention à une association communale au regard des documents fournis. Cette subvention ne sera pas versée.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 7 Janvier 2017 à 16 heures.

Une permanence sera assurée le Samedi 31 Décembre 2016 de 10 h à 12 h par Madame Sophie DUBRANA;

INFOS RPI

Madame DUBRANA informe le Conseil Municipal des futurs travaux de l'école, notamment la réhabilitation des sanitaires de la classe des P.S et M.S.

Des demandes de subventions seront faites (DETR et Conseil Départemental).

INFOS BIBLIOTHEQUE

Madame TRÉJAUT regrette le peu de fréquentation de la bibliothèque par les adultes.

Les enfants sont toujours présents, notamment avec les activités de l'accueil périscolaire.

La séance est levée à 21 H 30